



DELIBERATION N° 12/2025
OBJET : RECRUTEMENT D'UN APPRENTI
Réunion 1^{er} juillet 2025



Membres en exercice	20
Membres présents	12
Pouvoirs	2
Votes :	
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

Le Conseil d'administration de l'Agence départementale d'appui aux territoires, convoqué le 20 juin 2025, s'est réuni le 1^{er} juillet 2025 à 14h30, sous la présidence de Madame Christine BOUQUIN, Présidente de l'ADAT.

Etaient présents les membres de l'Agence suivants :

Gabriel BAULIEU, Olivier BILLOT, François CUCHEROUSET, André-Marie DEPOUTOT, Raphaël KRUCIEN, Michel LAURENT, Géraldine LEROY, Charles PIQUARD, Thierry VERNIER, Michel VIENET, Martine VOIDEY

Etaient excusés les membres de l'Agence suivants :

Marie-Noëlle BIGUINET, Priscilla BORGERHOFF, Marie-France BOTTARLINI, Elisabeth BROSSARD, Daniel BUCHWALDER, Damien CHARLET (Pouvoir à Géraldine LEROY), Pierre CONTOZ, Charles DEMOUGE, Marie-Christine DURAI, Patrick GENRE, Didier KLEIN, Thierry MAIRE DU POSET (pouvoir à Christine BOUQUIN), Didier PAINEAU, Géraldine TISSOT-TRULLARD

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la Loi n° 92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle,

VU le Code du travail,

VU l'avis du Comité social territorial du 3 juin 2025

Lors du vote du budget primitif 2025, des crédits ont été votés pour financer un poste d'apprenti en « BTS informatique » dans l'objectif de renforcer les moyens affectés au déploiement de la prestation cybersécurité.

Le CNFPT, en charge du financement de la formation des apprentis, a donné un avis favorable à la prise en charge des frais de formation d'un apprenti en BTS au sein du service informatique de l'ADAT (formation sur 2 ans).

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration,

APPROUVENT à l'unanimité la création d'un poste pour un « apprenti en BTS informatique » de septembre 2025 à septembre 2027.

Envoyé en préfecture le 08/07/2025
Reçu en préfecture le 08/07/2025
Publié le 
ID : 025-200066264-20250701-D12_2025-DE

La Présidente de l'ADAT,


Christine BOUQUIN